

253^e GROUPE SAINT-MARON
10755 St-Charles, Montréal, H2C 2M1
www.scoutsaintmaron.org



Montréal, le 3 octobre 2016 Chers parents et amis scouts,

Nous vous annonçons que le groupe Scout Saint-Maron organise **une sortie de cueillette de citrouille le 23 octobre 2016.**

Tous les jeunes scouts du groupe sont invités à être présents lors de cette sortie. Le but de cette sortie est de favoriser les rapprochements entre les jeunes scouts et leur maîtrise tout en s'amusant.

Départ : 23 octobre 2016 à 8 h (tenue scoute requise) de l'Église (nous assisterons à la première messe)

Retour : 23 octobre 2016 à 17 h à l'Église

Emplacement de la sortie : *La Magie de la Pomme*, située au 925 Chemin Fresnière, Saint-Eustache, QC J7R 0G3

Moyen de transport : En autobus

La cotisation est de **10 \$ par jeune** et la date limite pour s'inscrire est le **15 octobre 2016**. Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera effectué après la date limite.

La carte d'assurance maladie est obligatoire.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec les chefs respectifs de vos enfants ou à nous écrire sur info@scoutsaintmaron.org.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Maîtrise Scouts Saint-Maron

Nom	Unité

Je, _____, autorise mon ou mes enfant(s) mentionné(s) ci-haut, à participer à la sortie cueillette de citrouille, le 23 octobre 2016 à 925 Chemin Fresnière, Saint-Eustache, QC J7R 0G3. Je joins à cette réponse la somme de 10 \$ comme cotisation. Sachant que toutes les précautions sont prises, je dégage les autorités de l'unité de toute responsabilité en cas d'accident et je les autorise à consulter un médecin, à recourir à des soins s'ils le jugent nécessaire pour la santé de mon enfant et j'accepte la responsabilité financière de ces soins s'ils dépassent l'indemnité payée par le plan d'assurance-maladie et par l'assurance du groupe.

Signature: _____

Date: _____